

VIE MUNICIPALE

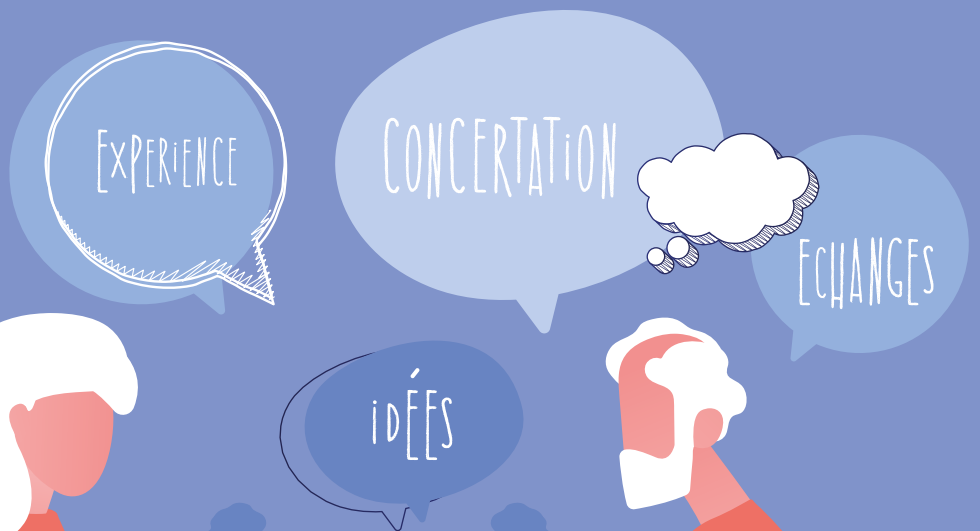
Mise en place du conseil des sages

À lire en page 5

NOUVEAU

Toute l'actualité de Neyron sur une application

À lire en page 7



#VIE

MUNICIPALE

À lire en pages 4 et 5

PRATIQUE

À lire en page 6

COMMUNAUTAIRE

À lire en pages 7 à 9

DES ASSOCIATIONS

À lire en pages 10 et 11

DÉCHÈTERIE, TRI SÉLECTIF, ALLÉGRO...

Informations
au dos du magazine



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi :
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi, jeudi : de 8h15 à 12h

Samedi : les samedis 12 mars et 2 avril de 9h à 12h

PERMANENCES

• MAIRE

Christine FRANÇOIS

Les samedis 12 mars et 2 avril de 9h30 à 12h

• Adjoint au SPORT, à la CULTURE, aux ASSOCIATIONS et à la PARTICIPATION CITOYENNE

Bruno LARIVE

Les samedis 12 mars et 2 avril de 9h30 à 12h

• Adjointe au DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et aux RESSOURCES EXTÉRIEURES

Nathalie GARCIA : sur rendez-vous

• Adjoint à l'URBANISME et à l'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

Julien FAVREAU : de 8h30 à 11h30

Les mercredis 2 et 16 mars, 6 et 20 avril

• Adjointe à la PETITE ENFANCE et à la VIE SCOLAIRE

Elodie QUEIREL :

2^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h et sur rendez-vous

• Adjoint au PROJET DE TERRITOIRE

Marc DELACOURT :

1^{er} mercredi du mois de 8h30 à 11h30

• Adjointe à la COMMUNICATION, au NUMÉRIQUE et à l'ANIMATION

Clotilde VERDENET : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux RÉSEAUX

Raphaël PAYRE : sur rendez-vous

• Conseiller délégué à la VOIRIE et la SÉCURITÉ

Raymond PISTIL : le mardi de 9h à 11h

• Conseillère déléguée aux AFFAIRES SOCIALES et SOLIDAIRES

Valérie JULLIEN : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux FINANCES

Véronique DUPLAN : sur rendez-vous

Mail : mairie@mairie-neyron.fr

Tél. : 04 78 55 33 25



#édito

“ Chères Neyrolandes, chers Neyrolands,

L'année a débuté de manière intense, tout d'abord en reprenant la gestion des affaires courantes de la mairie, en mettant en place notre mode de fonctionnement et en validant des candidatures pour les postes laissés vacants suite à des mutations. Deux nouveaux agents devraient nous rejoindre dans les semaines à venir et nous en sommes impatients.

Toutes les commissions se sont aussi rapidement mises au travail.

Vous le savez, nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire, nous sommes à votre écoute si vous avez des questions ou des remarques à nous adresser, car ce sont vos retours qui nous aideront à répondre au mieux à vos attentes en nous aidant à prendre les bonnes décisions. Ces échanges avec vous seront également au cœur des instances que nous allons mettre en place d'ici quelques semaines et pour lesquelles nous ouvrons les candidatures : **le conseil des sages** (à lire en page 5) et, d'ici quelques semaines, **le conseil municipal des jeunes**.

La préparation du budget a également été à l'ordre du jour en ce début d'année et a été voté lors du dernier conseil municipal.

À l'écoute, nous le sommes également sur le sujet du fort et nous encourageons tous les Neyrolands motivés et/ou concernés par le sujet à venir discuter ouvertement avec nous lors de nos permanences (lire ci-contre). En effet, les lettres anonymes et affichages sauvages, au-delà du fait qu'ils soient interdits, vous servent, certes, à vous exprimer mais ne nous permettent pas de discuter et d'avancer ensemble, ce que nous regrettons.

En ce début d'année, nous avons également rencontré les porte-paroles et membres de collectifs, notamment celui de la RD 1084. Nous allons entamer quelques aménagements, notamment de matérialisation au sol, suggérés par le collectif qui, nous l'espérons, permettront à tous les riverains de vivre un peu plus sereinement cette proximité avec le trafic grandissant de cette route.

Nous avons été également à l'écoute du collectif des sinistrés de la ZAC. Notre objectif : les aider à mieux vivre les conséquences de ce sinistre en agissant pour faciliter leur quotidien. Des aménagements sont en cours pour : la modification de la distribution de leur courrier actuellement centralisé en mairie, le ramassage des ordures ménagères, l'amélioration du réseau provisoire d'eau...

Vous le constatez, chères Neyrolandes, chers Neyrolands, avec de la bonne volonté, de l'écoute et de l'engagement, il est possible de faire bouger les lignes, à notre niveau, et c'est ce que nous nous employons à faire au quotidien et ce que nous ferons tout au long de notre mandat.

Bien à vous,

Votre Maire,
Christine François

Accueil des nouveaux arrivants



Vous venez d'emménager à Neyron ?

Faites-vous connaître ! Nous prévoyons l'organisation d'un moment convivial pour vous souhaiter la bienvenue le samedi 1^{er} octobre.

Inscription :

- par mail mairie@mairie-neyron.fr
- par téléphone au **04 78 55 33 25**
- téléchargez le formulaire sur le site neyron.fr, dans l'onglet "**Nouveaux arrivants**", à remplir et à déposer en mairie
- rendez-vous **directement en mairie**

DEJECTIONS CANINES : STOP !

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- ✓ dégradation du cadre de vie,
- ✓ souillure des espaces publics,
- ✓ prolifération des microbes,
- ✓ risque de chute,
- ✓ coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention des agents municipaux.



Sachez, à toutes fins utiles, que **l'amende pour déjection canine est fixée à 35 euros, mais la commune est libre de gonfler le montant par arrêté municipal.** C'est d'ailleurs ce qu'elle se réserve le droit de faire si les plaintes de riverains ne faiblissent pas. Merci à tous pour votre civisme.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Quand ? **Les dimanches 10 et 24 avril de 8h à 19h**
Où ? **Salle polyvalente Francisque Payé**



Date limite d'inscription sur les listes électorales : **vendredi 4 mars.**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Quand ? **Les dimanches 12 et 19 juin**

Où ? **Salle polyvalente Francisque Payé**



Date limite d'inscription sur les listes électorales : **vendredi 6 mai.**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JEUDI 17 MARS

Échanges autour du dernier ouvrage d'Olivia Ruiz

à 14h30 à la bibliothèque

SAMEDI 26 MARS

Vente de brioches par le Sou des Écoles

de 9h à 13h en porte à porte

SAMEDI 26 MARS

"Gym Party"

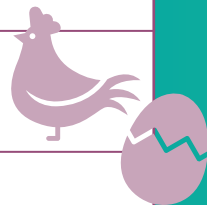
Journée et soirée organisées par la Gymnastique Volontaire

à partir de 14h à la salle polyvalente
Stade Francisque Payé

SAMEDI 2 AVRIL

Chasse aux œufs

15h au Fort de Sermenaz



JEUDI 14 AVRIL

Cours d'art floral

à la bibliothèque

VENDREDI 15 AVRIL

Contes pour enfants

à 17h à la bibliothèque

DIMANCHE 10 ET 24 AVRIL

Élections présidentielles

de 8h à 19h à la salle polyvalente
Stade Francisque Payé

VENDREDI 15 MAI

Journée sportive

organisée par le Sporting Neyron

NAISSANCES

Danyl BAKA

né le 11 janvier 2022

Lise GALLION

née le 16 janvier 2022

Alvaro PAPA

né le 4 février 2022

Georgia POUILLAIN

née le 10 février 2022

DÉCÈS

Mme AVRIL Christiane

décédée le 15 février 2022

#CARNET DE NEYRON



PROJET DE TERRITOIRE

Relier le haut et le bas : projet de liaison sportive

Appel à co-construire le Neyron de demain.

Nous vous l'avions annoncé pendant la campagne, nous souhaitons relier le bas et le haut de notre commune par des chemins en mode doux et actif. Une première liaison sportive est à l'étude entre la Batterie de Sermenaz et la salle polyvalente.

Un parcours santé en périphérie de la Batterie et le futur city stade en marqueraient les deux extrémités. Tout au long du chemin, des événements pourraient être implantés pour permettre aux sportifs et promeneurs de brûler des calories et/ou d'admirer le paysage.

Cette liaison serait également l'occasion de faire réaménager le chemin du Molliet (compétence CCMP) et de profiter du chemin de halage.

Mais pour enrichir le projet, nous avons besoin de vous !

Vous pouvez envoyer vos propositions à l'adresse mail : mairie@mairie-neyron.fr (avant le 6 avril) ou venir nous rencontrer le mercredi 2 mars ou 6 avril entre 8h30 et 11h30 pour échanger lors de la permanence mensuelle de la commission Projet de Territoire.

URBANISME

Point sur le sinistre et le chantier SEMCODA



Les premiers travaux de confortement de la zone du glissement de terrain (ZAC Le clos) sont terminés et font l'objet d'une surveillance accrue. D'autres confortements plus haut, au niveau des maisons, débuteront prochainement. Ces travaux sont orchestrés par l'expert judiciaire, mandaté par le tribunal administratif.

Ce sinistre nous impose la plus grande prudence sur le chantier SEMCODA (voir photo) dont le permis de construire est caduque depuis le 13 juillet 2021.

Il y a quelques semaines, la démolition des maisons présentes sur le site a eu lieu. Cependant, le projet, tel qu'il a été élaboré en 2013, ne correspond plus aux besoins de la commune.

L'espace réservé à la garderie permettait, par exemple, d'accueillir seulement 17 enfants. Or, actuellement, une moyenne de 70 enfants fréquente la garderie.

Des discussions ont donc débuté avec la SEMCODA afin d'adapter ce projet qui devra aussi impérativement correspondre aux contraintes du terrain.



TRIBUNE NEYRON POUR TOUS

Nous disposons ici d'un espace très restreint pour vous informer. 750 signes pour ne pas faire de la "com" en affichant en caractères gras -25% de rémunération du maire et des adjoints donnant l'impression que la municipalité fait de grande économie alors qu'en fait, l'ensemble des indemnités allouées aux élus engendre une économie de 1,8% donc bien faible !

L'équipe municipale fait encore de la "com" en promettant une large concertation sur le projet de la batterie de Sermenaz et de son environnement qui suscite aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes, alors que tout est décidé, les plans sont faits, les barrières bloquant les sentiers et entravant les promenades posées ! Au mieux la concertation sera une information !

Jean-Yves GIRARD a été désigné par la maire après avoir insisté, comme représentant à la CCMP dans la commission Finances et Mutualisation. Il remercie de ce geste.

750 signes !

NEYRON POUR TOUS

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Le réseau téléphonie mobile renforcé sur la commune

Vous subissez des coupures lors de vos conversations téléphoniques, la qualité est faible, on ne vous entend plus ou vous n'entendez plus votre interlocuteur ? Ces coupures sont régulières et les différents opérateurs de téléphonie mobile nous ont informés que les réseaux de téléphonie mobile sont saturés sur le territoire de Neyron et que la couverture y est insuffisante.

Nous essayons de concilier au mieux les obligations légales de couverture du territoire et l'intégration au paysage.

Les contraintes liées à notre environnement sont fortes : un terrain escarpé, des arbres dont les cimes sont supérieures à 20 mètres ce qui contraint les opérateurs à installer de grandes antennes supérieures à ces hauteurs, dans un village où le bâti ne les atteint jamais... Nous avons demandé diverses solutions techniques, mais les retours des ingénieurs radio, spécialisés dans le déploiement de ces antennes, sont formels, la seule solution sont ces pylônes...

Un pylône est donc prévu dans la Z.A de la Dombes.

Multi-opérateur, il accueillera des antennes Bouygues Telecom et Free dans un premier temps. Le déploiement est prévu pour la fin du 2^{ème} trimestre 2022.

Un pylône va également être installé au stade F. Payé, qui accueillera uniquement des antennes du réseau Free.

Le déploiement est aussi prévu pour le 2^{ème} trimestre 2022.

Ces deux antennes implantées sur notre territoire ont fait l'objet de négociations commerciales en faveur de la commune. Si nous avons refusé cette proposition, les antennes auraient été installées sur des terrains privés, nous en aurions alors subi toutes les contraintes sans percevoir le tarif de location.

Par ailleurs, la jurisprudence démontre que les communes ne peuvent s'opposer à l'installation d'une antenne.

Et la santé ?

La question des risques sanitaires a été évoquée. Aucune preuve scientifique ne démontre la dangerosité des antennes pour la santé. Elles peuvent être implantées même à proximité d'une école, ce qui ne sera pas le cas à Neyron. En ville, elles sont présentes absolument partout (comme à Lyon). **Le risque peut être plus important avec l'utilisation du téléphone portable à l'oreille lorsque la couverture n'est pas optimale.**

En effet, lors de la recherche du réseau, votre téléphone émet alors au plus fort pour mieux capter les signaux.

Déploiement de l'éclairage led : 1^{ère} phase

À partir du mois de mars et jusqu'à cet été, des interventions sur l'éclairage public seront réalisées afin de procéder au changement de l'éclairage public en technologie LED.

Cette tranche concerne environ 30% des points d'éclairage de la commune et une partie du financement est prise en charge par le SIEA.

L'éclairage sera plus neutre, comparé à l'orangé du moment, et une programmation sera effectuée pour une réduction lumineuse lors des heures creuses de la nuit. Cela aura pour bénéfice **une réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public**, et la diminution de l'intensité de l'éclairage aura des effets **bénéfiques pour la faune nocturne.**

Internet très haut débit : avancement du dossier fibre

Nous mettons tout en œuvre avec le SIEA pour le déploiement de la fibre. Le SIEA s'est engagé à livrer un réseau opérationnel pour la fin de l'année 2022, et tout est en ordre pour atteindre cet objectif.

Vous verrez de nombreuses interventions sur la voie publique, ce sont des signes que le projet avance ! Des armoires de communication ont été installées dans 5 zones de Neyron, et leur raccordement se fera pendant le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre. Le 4^{ème} trimestre sera le début de la période incompressible de commercialisation de 3 mois, temps nécessaire pour les opérateurs internet.

Nous vous donnerons des détails pour vous raccorder à la fibre auprès de votre opérateur dans un prochain numéro du #Neyron le mag.

CONCERTATION CITOYENNE



Mise en place du conseil des sages de Neyron

Suite aux élections de décembre 2021, **la commune souhaite constituer un conseil des sages, dont le rôle principal sera de l'éclairer sur des dossiers d'intérêt général et d'aménagement du territoire.** Le conseil des sages est une instance prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. Il s'agit d'une instance consultative, dont les conclusions et avis n'engagent pas le conseil municipal, mais lui apporte un éclairage précieux pour ses décisions. Son cadre de référence a été défini plus précisément par la fédération des Villes et Conseils de Sages (www.fvcs.fr).

Une délibération sera soumise au conseil municipal pour sa création dans les semaines qui viennent.

Pour le constituer, nous recherchons des candidats (5 femmes et 5 hommes) remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être inscrit sur les listes électorales de la commune
- ✓ Être âgé de 55 ans au moins
- ✓ Être libéré de toute activité professionnelle

Les personnes intéressées pour déposer leur candidature sont invitées à se déclarer auprès de la mairie (accueil@mairie-neyron.fr) en précisant leur nom, prénom, adresse et date de naissance.

Nous leur adresserons des documents précisant le cadre, le rôle et les missions du conseil des sages, et leur proposerons un rendez-vous avec un élu et une personne désignée par Madame la Maire pour constituer et piloter le conseil.

Les candidatures seront examinées dans leur ordre de présentation. Outre les critères énoncés ci-dessus, une attention particulière sera portée, lors du recrutement, sur les motivations des candidats dans un esprit constructif et d'intérêt général, mais aussi pour veiller à avoir une représentation des différents quartiers constituant notre village.



Inscriptions à l'école de Neyron

Les inscriptions commencent bientôt, nous en profitons ici pour vous faire une présentation de notre école, qui fait la fierté de notre commune !

► Environ **200 élèves** répartis sur les 8 classes de l'école de la Petite Section au CM2.

► **3 classes maternelles multi-niveaux** avec, dans chaque classe :

- Une enseignante et une ATSEM à temps plein,
- Une organisation de travail mixant un fonctionnement Montessori (travail individuel personnalisé en fonction du niveau de chaque enfant) tout en ayant conservé des activités collectives (Sport, Arts Plastiques, Lectures offertes, Jeux de plateau...) depuis la rentrée de septembre 2021,
- Une ambiance de travail calme et sereine,
- Une grande autonomie des enfants acteurs de leurs apprentissages.

► **5 classes élémentaires** avec :

- Des méthodes d'enseignement modernes et performantes,
- Un équipement en Tableaux Numériques Interactifs pour chaque classe,
- Des résultats globalement très bons d'après des indicateurs objectifs : résultats des évaluations nationales CP et CE1, bulletins du 1^{er} trimestre de 6^{ème} des anciens CM2, quel que soit le collège d'affectation,
- Une classe de découverte organisée tous les 2 ans pour tous les élèves de CM1 et de CM2.

► Une **équipe enseignante stable et impliquée** avec laquelle la Mairie travaille la main dans la main.

► Des **intervenants pour la Musique et pour le Sport** rémunérés par la CCMP.

► Des **projets renouvelés**, adaptés au niveau des élèves et d'une grande variété (ateliers de pratique artistique et culturelle, sensibilisation au handicap, protection de l'enfance, ateliers scientifiques au grand Parc de Miribel Jonage...).

► Des **parents d'élèves investis** dans la scolarité de leurs enfants et participant volontiers aux animations organisées par l'association du Sou des Ecoles particulièrement dynamique.

► Une **offre complète de services aux familles** autour de l'école :

- Une garderie périscolaire fonctionnant dès 7h du matin et jusqu'à 19h le soir,
- Une cantine ouverte à tous les enfants de maternelle, quel que soit leur âge, dès la rentrée prochaine,
- Un centre de loisirs fonctionnant le mercredi depuis septembre 2021.

► Une **école à taille humaine** où les relations personnelles entre les partenaires (équipe éducative, familles, mairie, associations) sont une réalité.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE NEYRON

Pour inscrire vos enfants à l'école de Neyron pour l'année 2022-2023, rendez-vous au secrétariat de la mairie du 11 au 15 avril.

ATTENTION :

- Seront inscrits les enfants nés avant le 1^{er} décembre 2019.
- Pensez à vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant et des numéros de téléphone où les parents peuvent être joints pendant le temps scolaire.



EXIT

MOBY

PROJET MOBY

Faciliter les modes doux dans les trajets scolaires

À l'initiative de la CCMP, la commune de Neyron et l'école élémentaire Pierre Racine s'engagent dans une démarche d'écomobilité scolaire au travers du programme MOBY prévu jusqu'en août 2023.

Ce dernier a pour but de sensibiliser les élèves, enseignants et personnels d'encadrement à l'écomobilité, et de mener parallèlement une réflexion sur la mobilité à l'école dans le but d'identifier avec vous, des solutions pour :

- faciliter les modes de déplacements doux,
- garantir la sécurité des élèves sur les chemins qui les mènent vers l'école,
- simplifier l'organisation des déplacements pour améliorer le quotidien,
- préserver le bien-être des élèves,
- améliorer la qualité de notre environnement.



Cette concertation sera réalisée grâce à la constitution d'un comité MOBY, ensemble de volontaires qui pourront orienter la réflexion, accompagner le diagnostic et proposer les actions à mener.

Si vous souhaitez prendre part à ce projet, vous pouvez contacter l'adjointe à la Petite enfance et à la Vie scolaire, Élodie Queirel (voir permanence en page 2).



NOUVEAUTÉ !

Intramuros remplace Illiwap

L'application Illiwap cède sa place à Intramuros que vous pouvez d'ores et déjà télécharger sur l'AppStore ou GooglePlay.

Vous y trouverez toute l'actualité de Neyron et de la CCMP en temps réel mais aussi les coordonnées de nos entreprises et associations, l'agenda des manifestations, les horaires de la déchèterie...

Vous avez également la possibilité de signaler un problème sur la commune : décharge sauvage, voirie abîmée...



TRI SÉLECTIF

Changement des consignes de tri

Rendez-vous sur environnement.cc-miribel.fr afin de découvrir tout ce que vous pouvez maintenant jeter dans votre bac jaune.

La fréquence de ramassage n'augmente pas, cependant, vous avez la possibilité de **modifier la taille de votre bac jaune** en en faisant la demande directement auprès de la CCMP.

AMBROISIE

Un enjeu de santé publique au cœur de nos communes

“L’ambroisie à feuille d’armoise” est une plante invasive qui s’est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

Identifier l’ambroisie :

Ses feuilles : • profondément découpées,

- vertes sur les 2 faces,
- pas d’odeur aromatique (contrairement à l’armoise annuelle)

Sa tige : • plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs

Un problème de santé publique :

Le pollen de l’ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d’air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

En Rhône-Alpes, ce sont 13 à 21% de la population qui y sont allergiques.

L’élimination de l’ambroisie, par arrachage notamment, impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Que faire si j’en vois ?

- Sur ma propriété : **je l’arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s’il y a seulement quelques plants avant qu’ils soient en fleur (fin juillet/début août) : **je l’arrache !**
- Hors de ma propriété, s’il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de “signalement ambroisie”.**

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d’ambroisie par 4 canaux différents :

- sur la plateforme www.signalement-ambroisie.fr
- via l’application **SIGNALEMENT AMBROISIE** disponible sur l’App Store ou GooglePlay
- par mail contact@signalement-ambroisie.fr
- par téléphone au **0 972 376 888**



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

Signalez sa présence grâce à **SIGNALEMENT AMBROISIE !**

Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**
par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail contact@signalement-ambroisie.fr
Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur



PROJET DE TERRITOIRE

Nouveaux panneaux de randonnée

La CCMP a remplacé les visuels des 2 panneaux de randonnée présents sur notre commune : devant la mairie et à proximité de l’auberge de St Didier.

N’hésitez pas à les consulter pour partir à la découverte des sentiers de notre commune et de la Côtière !

URBANISME

Démarches dématérialisées

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme directement en ligne. Il s'agit d'une possibilité : le dépôt en version papier au sein de votre mairie est encore possible.

Pour déposer vos demandes d'autorisation en ligne, rendez-vous sur le site neyron.fr, dans l'onglet "Dématérialisation des démarches d'urbanisme".



MOBILITÉ

Ligne 3 du colibri

Depuis quelques mois, une ligne Colibri relie Rillieux Semailles (Lycée Camus et départ du C5 pour Lyon-Cordeliers) à Miribel centre, en passant par Neyron le haut et la mairie.

Vous souhaitez être informés des perturbations et actualités du réseau Colibri ?

Rendez-vous sur le site cotiere-mobilite.com

CCM Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
1820, Grande Rue - 01700 Miribel
tél. 04 78 55 52 18
contact@bus-colibri.com
www.cc-miribel.fr

Services usagers Keolis Autocars Planche
Réseau COLIBRI
Rue de la Traille - 01700 Miribel
tél. 04 26 47 64 36
colibri@keolis.com

TAD Informations et réservations de Transport Au Déclenchement Colibri
Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h
tél. 04 26 47 64 36
www.cotiere-mobilite.com/reservation-tad/

Colibri sur mon téléphone
Info-traffic par SMS, en s'inscrivant sur le site : www.autocarsplanche.net/inimo/
Suivez votre bus en temps réel en téléchargeant l'application Bus On Time

Toutes les mobilités sur la Côteière

CO www.cotiere-mobilite.com

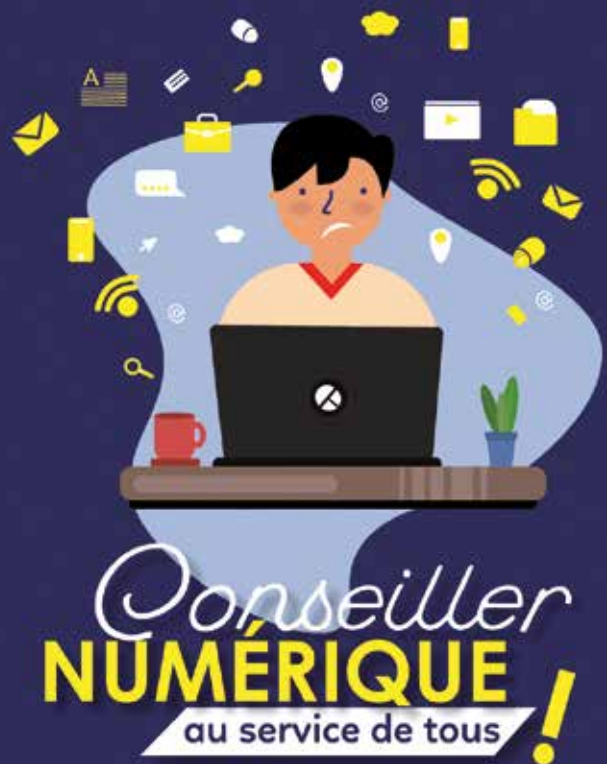
colibri

HORAIRES VALABLES
À PARTIR DU 3 JANVIER 2022

3

MIRIBEL CENTRE
↔
RILLIEUX SEMAILLES
↔
RILLIEUX LES ALAGNIERS

CO www.cotiere-mobilite.com



MISSIONS DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique vous accompagne sur :

- 1 COMMENT J'UTILISE MON ORDINATEUR ET MON TÉLÉPHONE AU QUOTIDIEN ?
- 2 COMMENT COMMUNIQUER FACILEMENT GRÂCE AU NUMÉRIQUE ?
- 3 COMMENT FAIRE UNE DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE EN LIGNE ?



Consulter en ligne ses comptes EDF, Eau, etc.
Actualiser/venir en ligne
Trouver un emploi/une formation
Consulter/venir rendre visite avec son ordinateur
Tester son débit de fibre



Sauve la scalabilité de ses enfants.
Utiliser des outils de messagerie électronique et les réseaux sociaux.
Partager ses données personnelles.
Apprendre à s'informer.
Développer les valeurs et les bonnes informations.



Prendre en main un équipement informatique.
Réguler son internet.
Apprendre les bases du traitement de texte.
Installer et utiliser des applications sur son smartphone.
Sérier des données.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

☎ un numéro unique : 04 78 55 52 18 ✉ contact@cc-miribel.fr
🕒 Créneau de 45 minutes

permanences mobiles au sein des locaux de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau et des communes (Beignost, Miribel, Bagnas, Saint-Maurice-de-Régnier, Thil, Tramezes)

Vous pouvez amener vos appareils numériques lors des rendez-vous !

(smartphone, tablette, ordinateur...)

TAEKWONDO

Championnat de France Poomsae



Le club a participé au Championnat de France Poomsae le 8 janvier et était représenté par 5 adhérents.

- **Thomas Burtin** remporte **une médaille d'or** en individuel -40ans et une en bronze en paire +31ans.
- **Thomas Meunier** remporte **une médaille d'argent** en trio -30ans et une en bronze en individuel -30ans.
- **Pierre Legendre** remporte **une médaille d'argent** en trio -30ans
- **Lam Phan Thanh** remporte **une médaille d'argent** en trio -30ans et une en bronze en paire -30ans.
- **Marion Taboulet** échoue au pied du podium en paire -30ans

Ces résultats permettent aux deux Thomas d'intégrer l'équipe de France et d'être présélectionnés pour les Championnats du monde en avril. Les prochaines échéances sont l'Open de Croatie en Février, le Championnat de France Combat en mars et le Championnat du Monde en avril.

LES P'TITES HALLES DE NEYRON

Le rendez-vous du samedi matin

Chaque samedi de 9h à midi, les "P'tites Halles de Neyron" vous proposent de bons fruits et légumes bio de saison avec **Fruits et Légumes Mure** ainsi que des produits d'épicerie, salés ou sucrés, des produits de beauté ou d'entretien pour la maison, avec **Au Petit vrac !**

Rendez-vous au 3 rue de la Dombes, devant **La boutique de Nath**. Plus d'infos sur Facebook [LES P'TITES HALLES DE NEYRON](#)

TENNIS CLUB

Nouveau bureau pour le TC Neyron

Le nouveau bureau, élu lors de l'assemblée générale du 11 décembre 2021, s'est réuni le 18 décembre pour procéder à la nomination de ses membres.

Ont ainsi été élus :

Co-présidents : **Eric Vionnet et Alain François**

Trésorier : **Maurice Stellati**

Responsable communication : **Céline Vintousky**

Secrétaire : **Christine François**

Responsable administrative : **Valérie Jullien**

Responsable relations sponsors : **Marie Majerchol**

Commission sports : **Julien Della Vecchia, Frédéric Fériès et Eric Vionnet**

Commission travaux : **Maurice Stellati et Alain François**

BARBOUILLE

Des intervenants de qualité

À l'aube de 2022, nos activités ont continué dans notre salle habituelle toujours avec le même plaisir chaque lundi après-midi.

Actuellement, l'hiver semble loin, le soleil brille à nouveau et nos pinceaux chargés de couleurs à l'huile, acrylique ou aquarelle glissent allègrement sur le support adéquat.

Nos intervenants nous font toujours progresser en particulier dans le mélange et l'harmonie des couleurs. Récemment, Isabelle Braemer, pour sa deuxième intervention, a réveillé nos mémoires sur la perspective, ligne d'horizon, point de fuite.

Début février, nous avons tenu notre Assemblée Générale. Nous remercions Madame la Maire de sa présence. Les rapports, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité.

Nous sommes contraints encore par le covid, mais nous nous adaptons et avons l'espoir de jours meilleurs. En 2022, nous conserverons, voire augmenterons, nos "professeurs".

Madame la Maire a été ravie de voir une association active et toujours tournée vers l'avenir.

Nous pouvons accueillir encore quelques adhérents alors, si le pinceau vous démange, venez nous rejoindre, ce n'est que du plaisir !

KRAV MAGA

Krav Maga Neyron

« Pour que chacun marche en paix »



IKMF est la seule fédération internationale créée par le fondateur de la discipline



L'instructeur principal est actuellement le plus haut gradé français de IKMF et titulaire du Diplôme d'état (DEJEPS)



Il est l'auteur du premier livre de Krav Maga pour enfants au monde. Ouvrage destiné aux parents, aux enseignants.

Il rencontre un succès dans le milieu et est même traduit en anglais

Cours de self défense à Neyron

Depuis 2004, nous avons un seul objectif, vous apprendre à protéger vos proches et vous.

A l'origine et jusqu'à aujourd'hui au sein de IKMF, notre méthode repose sur les retours d'expériences permanents ET des solutions les plus simples possibles en se basant sur les réflexes instinctifs. Nos cours sont accessibles dès 3 ans et sont encadrés par Stéphane et Mathias (titulaire du CQP moniteur d'arts martiaux). Se protéger c'est aussi respecter scrupuleusement le cadre légal pour anticiper les conséquences de nos actions sur le plan pénal, « Pour que chacun marche en paix ».

1

ANTICIPER LE RISQUE

En s'entraînant vous apprendrez les différents risques

2

S'ADAPTER

A la situation d'agression avec des gestes simples et efficaces

3

SE SÉCURISER

Limiter au maximum les conséquences en se protégeant à l'issue

SOU DES ÉCOLES

En attendant le printemps, à table !

Le Sou des Écoles fait son grand retour avec **la choucroute de Gast, 2^{ème} édition le 5/03/2022** en prévente, à récupérer devant le marché du samedi matin.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, **la fameuse Brioches du sou viendra à vos portes le 26/03/2022.**

Soyez prêt à nous ouvrir car on a prévu du stock !

Enfin, parce que nous attendons tous le printemps avec impatience, **la fête des plantes aura lieu le 7/05/2022 matin**, sur la place du marché également. (3 rue de la Dombes-Neyron)



AMICALE DES POMPIERS

Remerciements

Chers Neyrolands,

Nous vous remercions pour l'accueil toujours aussi chaleureux que vous nous avez réservé lors de notre tournée des calendriers. En espérant que nous pourrons, cette année, organiser notre traditionnel bal du 13 juillet.

Très amicalement,

Vos sapeurs-pompiers

FORTS POUR DEMAIN

Une deuxième campagne de plantation

Commencée en novembre 2020 par le débroussaillage de presque un hectare de ronces, le pourtour du fort de Sermenaz s'est doté d'une haie sèche de 350m linéaire en concertation avec le voisinage concerné.

L'objectif : protéger des sangliers les 250 arbres fruitiers qui ont été plantés par 8 classes de Neyron et le collège Anne Frank.

À la Sainte-Catherine, en novembre 2022, nous compléterons ces plantations par 150 arbres supplémentaires pour faire de la forêt de maraude un immense verger à la disposition du public.

Rejoignez l'équipe des planteurs volontaires pour faire de notre projet le plus grand jardin forêt de la région Rhône-Alpes planté avec des scolaires.

Contact : fortspourdemain@gmail.com

SPORTING NEYRON

Plusieurs infos en ce début d'année !

Nous organisons le dimanche 15 mai une journée sportive ouverte aux familles. Une petite randonnée sera organisée le matin, suivie d'un pique-nique tiré du sac et l'après-midi sera multisportive. Nous vous donnerons plus de détails dans la prochaine parution mais réservez votre dimanche.

Après une première édition plus que réussie, nous n'allions pas nous arrêter en si bon chemin ! **La Neyrolande sera donc de retour le 09/10/2022 avec des nouveautés et des surprises !** N'hésitez pas et suivez-nous sur les réseaux sociaux afin d'être sûr de ne pas rater les infos sur la course.

Sportivement,

Le bureau du Sporting Neyron
sporting.neyron@gmail.com



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Gym Party

Les cours se poursuivent avec une assiduité assez régulière de la part de nos adhérents, malgré la conjoncture compliquée, et nous les en remercions.

Nous vous rappelons **notre Gym Party du samedi 26 mars 2022 à partir de 14h** au cours de laquelle nos animateurs vous présenteront différentes activités en lien avec la GV.

Que vous soyez adultes ou enfants, jeunes ou moins jeunes, nous vous attendons nombreux à la salle Polyvalente Stade Francisque Payé ou en extérieur si le temps le permet. Nous espérons rendre ce moment festif avec buvette et grignotage.

Plus de précisions sur notre flyer joint.

NEYRON NATURE

Excellente nouvelle pour notre environnement neyroland !

Le permis de construire d'un lieu de culte accordé en mars 2020 par la Mairie de Rillieux-la-Pape sur le site des Epinglettes, à l'ouest du chemin de Sermenaz, **a été annulé par le Tribunal administratif en décembre dernier.**

Nous pouvons donc espérer conserver le corridor écologique du plateau de Sermenaz en l'état. Notre action et celle de la Municipalité de Neyron ont porté leurs fruits...

Restons mobilisés pour la suite !

BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir nos nouveautés !

La bibliothèque renouvelle régulièrement ses titres.

Un grand merci au Sou des Écoles qui nous a apporté son soutien pour la collecte des restos du cœur et à tous les donateurs. **Nous avons récolté 272 kg.**

Nos prochains rendez-vous à la bibliothèque :

Pause lecture : échanges autour de l'ouvrage "La commode aux tiroirs de couleurs" d'Olivia Ruiz, **jeudi 17 mars à 14h30.**

Art floral : **jeudi 14 avril. Sur inscription.**

Contes pour enfants : **vendredi 15 avril à 17h.**

RAPPEL DE NOS HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h > 18h30 • Vendredi : 16h > 19h
Samedi : 10h > 12h

www.bibliotheques-ccmp.fr



#zoom sur...



“VIVRE EN CÔTIÈRE” C’EST :

6 200 abonnés

- 2 à 3h par jour (modération, publications, partages...)
- 15 à 20 publications d’abonnés/jour soit environ 1000 par mois

Contact : via la page Facebook “Vivre en Côtère”

Julie GUFFON, co-fondatrice de “Vivre en Côtère”

Mars 2020, la France vit pour la 1^{ère} fois un confinement lié à une pandémie mondiale.

Guillaume Bigourdan, un ami de Julie la contacte car il souhaite créer un groupe Facebook dédié aux habitants de la Côtère.

“Confinement en Côtère” naît alors des valeurs qu’ils partagent tous les deux : entraide, communication, bienveillance.

“Nous ne nous attendions pas à un tel engouement” nous confie Julie. Très vite, ce sont des dizaines d’habitants qui partagent leurs bons plans chez des commerçants, producteurs locaux, restaurateurs ou qui demandent de l’aide.

Devenu “Vivre en Côtère” à la sortie des différents confinements, l’intérêt pour ce groupe Facebook n’a jamais faibli.

“C’est la notion de partage qui dicte les actions que nous mettons en place avec Guillaume” affirme Julie. Pour preuve, depuis 2 ans, ils organisent l’opération Boîtes de Noël. Le principe ? Remplir une boîte à chaussures d’un vêtement chaud, d’une gourmandise, d’une attention pour un sans-abri. Ces boîtes sont ensuite distribuées par la maraude d’Ambérieu ou la Croix-rouge.

Lors des dernières fêtes, petits et grands se sont attelés à confectionner ces boîtes : des dames du CCAS ont tricoté des vêtements, les enfants de l’école de Beynost ont rempli 50 boîtes et, au-delà de Beynost, ce sont les habitants de toute la côtère qui ont fait preuve de fraternité en cette fin d’année et Neyron compte bien participer à la prochaine édition !

Un bel exemple de solidarité.

“ C’est la notion de partage qui dicte les actions que nous mettons en place...”

#LES PETITES INFOS PRATIQUES

DON DU SANG

Prochaine collecte de sang
le jeudi 28 avril 2022 de 14h30 à 19h

Complexe Mas du Roux à Beynost
sur rendez-vous
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des ordures ménagères tous les jeudis matins

Merci de sortir vos poubelles la veille au soir.

ALLÉGRO • MIRIBEL
Place de la République

Office Culturel de Miribel
Renseignements : 04 78 55 80 20
Site : <http://allegro.free.fr>

DÉCHÈTERIE • MIRIBEL
Zone industrielle de la Tuillièrre

HORAIRES D’HIVER
du 2 novembre au 31 mars
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 8h30 à 17h NON STOP

TRI SÉLECTIF

Collecte du tri :
Lundis 14 et 18 mars
Lundis 11 et 25 avril

Attention : changement des consignes de tri (à lire en page 7)

Vendredi 4 mars à 20h30

DRAME FAMILIAL BURLESQUE
“Il nous faut arracher la joie aux jours qui filent.”
• Tarifs de 11 à 23€

RECYCLAGE ET SOLIDARITÉ

Collecte de vêtements et petits mobiliers uniquement Place de l’église les jours de permanence

Prochaine collecte le mercredi 2 mars et le mercredi 6 avril
• de 15h30 à 17h30 •

NOUVEAUX HORAIRES

CIDFF
Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanence à Miribel au Point Accueil Solidarité
1820 Grande Rue
le 3^e mardi du mois de 9h à 12h sans rendez-vous

CIDFF • 100, place Louis Blériot
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 22 39 64 • Cidff01@cidff01.fr

Vendredi 18 mars à 20h30

SWING ET BONNE HUMEUR
“A bout de souffle... d’après Claude Nougaro”
• Tarifs de 11 à 23€

Vendredi 1^{er} avril à 20h30

DANSE HIP HOP ACROBATIQUE
“Spin-off”
• Tarifs de 11 à 23€

Cinéma Allégo
Programme sur www.unionlaiquedemiribel.fr/cinema2

